

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2011 – 19

Date : 30/06/2011	Objet : Plan de gestion 2011-2015 de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue	Vote : favorable
----------------------	---	------------------

Le CSRPN réuni le 30 juin 2011, a examiné le projet de plan de gestion 2011-2015 de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue.

Dossier présenté par E. Coulet, directeur de la réserve de Camargue.

Après un rappel de procédure, le projet est présenté sur la base d'un diaporama résumant toutes les étapes, illustrant chaque point par des exemples concrets : état des connaissances sur les habitats et les différents groupes taxonomiques, évaluation du plan de gestion et facteurs influents, objectifs à long terme, plan de travail quinquennal détaillé, programmation indicative des moyens financiers.

Patrick GRILLAS, rapporteur, souligne les points suivants :

- Ce plan présente une synthèse complète, concise et bien interprétée des données disponibles et a été validé par tous les acteurs locaux de ce projet;
- Le problème soulevé par les populations de sangliers, qui concerne tous les gestionnaires d'espaces naturels en Camargue, et le contentieux avec la Fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône;
- Pour la partie A du plan, mettre plus clairement en perspective la biodiversité de la réserve avec celle du delta;
- L'évaluation du plan, tant au niveau administratif qu'écologique est excellente ;
- Les orientations retenues pour ce nouveau plan de gestion sont toutes pertinentes
- Intégrer plus clairement le récent plan de gestion du domaine d'Amphise dans le plan de gestion général de la réserve;
- Questionnement sur l'intégration du DPM au droit de la réserve dans le plan de gestion;
- Pertinence d'instruire dans les meilleurs délais le périmètre de protection réglementaire en périphérie de la réserve;

En conclusion il propose un avis très favorable.

Le conseil confirme la qualité du travail proposé et formule les observations complémentaires :

- Un manque relatif dans la connaissance des invertébrés aquatiques ;
- La fragilité des systèmes dunaires, à la fois impactés par des activités humaines inappropriées et par certains phénomènes naturels

Avis 2011-19 :

Considérant les avis formulés par le Conseil Scientifique et le Conseil de Direction de la réserve (instances de gouvernance renouvelées en 2010 par arrêtés préfectoraux) ainsi que celui du rapporteur, le CSRPN PACA formule un avis favorable à l'unanimité au projet de plan de gestion 2011-2015 de la réserve naturelle nationale de Camargue, dont il souhaite souligner la qualité.

L'avis du CSRPN sera visé dans l'arrêté préfectoral d'approbation du plan.

D'une manière plus générale, au-delà du territoire de la réserve, le CSRPN attire l'attention des acteurs locaux et des décideurs sur les conséquences de l'augmentation des sports de nature (terrestres et marins) sur certains milieux naturels sensibles. Il fait part de son inquiétude vis à vis de la circulation des véhicules à moteur sur le DPM, sur le manque de respect de la réglementation en vigueur et sur l'insuffisance de répression en la matière.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

Signé